
Les violences basées sur le genre en milieu scolaire Sénégalais: résultat d'une transposition des stéréotypes de genre d'un milieu de socialisation primaire dans un milieu de socialisation secondaire

Alpha Ba*¹ and Fatou Diop-Sall*

¹Groupe d'Etudes et de Recherches Genre et Sociétés (GESTES) – Sénégal

Résumé

Au Sénégal, à l'image de la plupart des pays, les violences basées sur le genre (VBG), ont longtemps été confinées dans la sphère privée, domaine au sein duquel, l'État et les pouvoirs n'interviennent qu'exceptionnellement, s'il interfère avec le domaine public notamment par des troubles à l'ordre public. Ceci explique souvent que les services de sécurité dont la police ont tendance à se représenter cette forme de violence comme relevant du domaine privé, donc traditionnellement protégé de l'intervention étatique. Diverses formes de violences existent un peu partout au Sénégal parmi lesquelles l'humiliation, le harcèlement, les mutilations génitales, ou encore les violences conjugales et les mariages précoces.

Cependant il y a eu une évolution positive dans la mesure où les VBG sont désormais dénoncées et assumées comme un problème de société et une thématique de recherche scientifique. Des avancées ont été observées au niveau des actes posés par les pouvoirs publics durant les dernières décennies. Mais des efforts restent à fournir pour une capitalisation par tous les acteurs impliqués dans la prise en charge et la prévention des violences (milieu médical, judiciaire, police, familles, organisations de femmes, autorités...).

Pour autant, cette conscientisation demeure inégale. Les différents acteurs impliqués dans la prise en charge sociale de la problématique n'ont pas le même niveau de conscientisation, en dépit de la nécessité reconnue à l'échelle internationale de la prise en charge simultanée de ces VBG à différentes échelles et dans toutes les sphères de la société, en commençant par les communautés de base (Résumé Exécutif, Rapport du Rapporteur Spécial sur les Violences contre les femmes; janvier 2003).

Au Sénégal, cet engagement s'est traduit par l'élaboration d'une législation abondante inspirée d'abord par les textes internationaux. Il en est ainsi de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1945) qui affirme le principe d'égalité et de la non-discrimination, ou encore la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF). Il s'agit ensuite du Protocole de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits de la Femme en Afrique qui va dans le même sens. Cependant, malgré ces efforts consentis ces dernières années en termes de lutte pour l'éradication des VBG, il est unanimement reconnu que de facto, les femmes subissent encore les actes de violence de nature et de formes diverses et que ces violences sont systématiques et

*Intervenant

récurrentes (UNFIEM, 2008)[1]. La ratification de la plupart des conventions internationales relatives à la protection contre les VBG et l'adoption de lois sanctionnant diverses formes de violences faites aux femmes n'ont pas changé les pratiques.

En outre, même si les victimes de VBG, qui par ailleurs restent faiblement connues, sont en principe légalement protégées, du fait de plusieurs facteurs et pesanteurs, elles ne font pas recours aux structures formelles de justice et de protection civile. Peu de connaissances sont disponibles pour le cas du Sénégal sur les stratégies de recours des victimes pour prévention et protection. Dans ce pays, la violence à l'égard des femmes trouve son origine dans les rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes et que toutes les formes de violence à l'égard des femmes nuisent grandement à leur aptitude à tirer parti de leurs capacités. Au Sénégal, des différentes tranches d'âge, les femmes, très jeunes, jeunes et moins jeunes, sont les plus nombreuses à être victimes des violences physiques et verbales ou psychologiques que les hommes (UNIFEM, 2008). Ces comportements vont du viol aux injures en passant par le dénigrement. Même si les études menées à l'image de celle de l'UNIFEM n'ont pas effectué une désagrégation selon l'âge, la presse rapporte tous les jours des abus et violences à l'endroit de jeunes femmes et des jeunes filles surtout en milieu scolaire. Cette situation interpelle au plus haut point la puissance publique mais aussi tous les autres acteurs de la société.

Ces violences sont multiples et de plusieurs ordres : physiques, psychologiques, économiques, politiques, etc. Elles prennent plusieurs formes : insultes, bastonnades, blessures, harcèlement sexuel, viol, etc. Elles posent de sérieux problèmes de sécurité et voire de survie pour les victimes. Les conséquences de la violence sont très lourdes sur le plan humain, social et économique, tant pour les femmes qui la subissent que pour l'ensemble de la société. Il apparait ainsi que la famille, le foyer, le lieu de travail, l'école constituent les espaces où s'exercent les VBG. Mais comment cela se manifeste en milieu scolaire et quelles sont les causes et les conséquences de ces violences sur le monde académique au Sénégal? C'est autour de ces questions et d'autres que nous allons interroger dans cette présentation. Si le milieu scolaire est un lieu de socialisation secondaire, il reste que les VBG qui s'y produisent sont sous-tendues par les inégalités de genre. Dans le contexte des inégalités entre les sexes, la vulnérabilité des femmes est liée à leur position sociale subordonnée à celle des hommes. La violence est une illustration de ces constructions de relations, où le pouvoir et l'autorité sont déterminés historiquement par les rapports sociaux de sexes. Ainsi la violence n'est pas un phénomène isolé, puisque elle est étroitement liée aux normes, valeurs et pratiques socioculturelles dans la famille et le groupe et au niveau des individus, le tout transposé dans le milieu scolaire sénégalais.

En partant des données récoltées dans le cadre d'une recherche en cours financée par le Centre de Recherches pour le Développement international, sur les Violences basées sur le Genre au Sénégal, nous tenterons de montrer comment se produisent les violences dans le milieu scolaire sénégalais, quelles en sont les causes et les conséquences? Comment la transposition des réalités socioculturelles des familles au sein de l'espace scolaire participe à reproduire les inégalités de genre, et de toutes les formes de violences qu'elles engendrent.

UNIFEM (2008) : Situation des violences basées sur le sexe au Sénégal : Régions de Dakar, Matam, Kolda, Tambacounda et Ziguinchor